

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Bretagne
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Ouest

**Décision n° 29548 du 13 juin 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest**

NOR : INTJ1715325S

Le commandant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 63826 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630319S),

Décide:

Article 1^{er}

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2017 :

Dudek Grégory	NIGEND : 321 786	NLS : 8 113 293
Durand Erwan	NIGEND : 341 318	NLS : 8 116 899
Paquier Kévin	NIGEND : 231 847	NLS : 8 078 881
Prou Aurélien	NIGEND : 239 294	NLS : 8 093 849
Millet Jonathan	NIGEND : 306 464	NLS : 8 100 700
Bastier Stanislas	NIGEND : 302 881	NLS : 8 090 551
Delhoume Jérémey	NIGEND : 323 845	NLS : 8 093 742

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 juin 2017.

*Le général de division,
commandant la région de gendarmerie de Bretagne
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,*
A. PIDOUX